

Ethiopiques

REVUE NÉGRO-AFRICAINNE DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE,
DE SOCIOLOGIE, D'ANTHROPOLOGIE ET D'ART



N°107 - 2^{ème} Semestre 2021



ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle

ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE

Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14

BP : 2035 Dakar

e-mail : senghorf@orange.sn

internet : <http://www.refer.sn/flss>

online : www.refer.sn/ethiopiennes

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

A. Raphaël NDIAYE

Directeur de Rédaction

Amadou LY

Membres

Mamadou BA

Abdoulaye Élimane KANE

Ramatoulaye Diagne MBENGUE

Boubé NAMAÏWA

A. Falilou NDIAYE

Amadou Lamine SALL

Pierre SARR (Lettres)

Malick DIAGNE

Abdou SYLLA

Étienne TEIXEIRA

Ibrahima WANE

Babacar Mbaye DIOP

Alioune DIAW

Cheick SAKHO

Andrée Marie Diagne BONANE

Coudy KANE

Membres correspondants

Hélène TISSIÈRES (U.S.A.)

Eileen JULIEN (U.S.A.)

Sana CAMARA (U.S.A.)

Papa Samba DIOP (France)

Françoise UGOCHUKWU (Angleterre)

Pierre K. NDA (Côte d'Ivoire)

Guy O. MIDIOHOUAN (Bénin)

Abdelouahed MABROUR (Maroc)

Ousmane TANDINA (Niger)

Pierre NDEMBY MAMFOUBY (Gabon)

Albert OUEDRAOGO (Burkina Faso)

Mbaye DIOUF (Canada)

Ethiopiennes

Éthiopiennes

Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.

N° 107 2^{ème} Semestre 2021

Illustration :

SOLY CISSÉ, *GLADIATORI*, 2015

Metal Sheetting and concrete

20.9 x 26.8 x 11.0 inches

53 x 68 x 28 cm

Series: Gladiateur Series

***Éthiopiennes* n° 107.**
Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.
2e semestre 2021.

N° 107

2e SEMESTRE 2021

.....

SOMMAIRE

1. Littérature

Serigne Khalifa Ababacar WADE - Mobilité actantielle et structure narrative dans <i>Soundjata ou l'épopée mandingue</i> de Djibril Tamsir Niane	7
Cheikh Amadou Kabir MBAYE - De l'épopée au chant. Le réaménagement du répertoire des performateurs <i>wolof</i>	19
Clotaire Saah NENGOU et Olubunmi O. ASHAOLU - Regards croisés <i>avant la lettre et après la lettre</i> sur l'angoisse environnementale, dans le génotexte de quelques auteurs caribéens et africains	33
Cheick SAKHO et Hamet Maïmouna DIOP - Poétique de la résilience culturelle dans <i>Sur la berge du fleuve du Doué</i> d'Amadou Hamé Niang	47
Guzine Gawdat OSMAN - Senghor : précurseur de la francophonie	57

2. Philosophie, sociologie, anthropologie

- Yves Paterne Brice AKOA BASSONG - Fabien Eboussi Boulaga et la nouvelle épistémé africaine 77
- Ousseynou BA - Médiation professionnelle et enquête participative par le théâtre-forum : le cas du projet « débattre des trajectoires des sociétés pastorales » de *Voipastorales* et la compagnie *Kaddu Yaraax* 91
- Sosthene NGA EFOUBA - L'Allemagne, puissance fondatrice du Cameroun moderne 1884-1916 103
- Seydou WAYALL - Le dialogue des cultures face au défi de l'altérité dans la pensée musulmane radicale 115
- Rolph Roderick KOUMBA et Ama Brigitte KOUAKOU - Comment penser l'ouverture de l'Afrique au monde et l'intégration du monde dans l'Afrique en ce début du XXIe siècle ? 129
- A. Raphaël NDIAYE - Parenté plaisante et chaînes patronymiques pour la construction d'une citoyenneté transfrontalière en Afrique de l'Ouest 143

3. Critique d'art

- Mamadou Sadio DIALLO - Art africain et utopie chez Jean-Godefroy Bidima 171
- Myriam-Odile BLIN - Serigne Ndiaye, la tradition réinventée 187

4. Poème

- Huguette Julie D.D - Léopold sédar senghor est mort vive léopold ! 197

5. Note de lecture

- Jean Pierre LANGELLIER, *Léopold Sédar Senghor*, Paris, Perrin 2021 ... 201

Éthiopiennes n° 107.
Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.
2e semestre 2021.

L'ALLEMAGNE, PUISSANCE FONDATRICE DU CAMEROUN
MODERNE 1884-1916

Par Sosthene NGA EFOUBA*

L'Allemagne a été la première puissance occupante du Cameroun. Sa présence a duré de 1884 à 1916, date de sa défaite face aux troupes alliées. Elle est partie en laissant un héritage matériel et immatériel qui a orienté l'évolution du Cameroun jusqu'à nos jours. D'entrée de jeu, l'Allemagne n'était pas pressée de s'engager dans la conquête coloniale parce qu'elle avait d'autres problèmes plus importants à régler. D'ailleurs à ce sujet le chancelier Bismarck soulignait : « Je ne veux pas de colonies. Ce ne sont que des causes de soucis. Pour nous autres Allemands, cette histoire de colonies n'a pas plus d'intérêt qu'une soyeuse fourrure de zibeline pour une noble famille polonaise dépourvue de chemise. » (Ngongo, 1987 : 16).

Il affirma par la suite qu'il n'irait « jamais jusqu'à établir un gouvernement colonial en bonne et due forme » (Le Vine, 1964 : 56). Cette attitude réservée où le chancelier faisait semblant de ne pas trop s'intéresser à l'expansion territoriale outre-mer en cachant une stratégie qu'il dévoila au dernier moment. L'Allemagne allait finalement se déployer en Afrique, créant un véritable empire colonial composé notamment du Sud-Ouest africain (actuelle Namibie), de

* Université de Yaoundé II-SOA, Cameroun

l'Afrique orientale allemande (Tanzanie, Burundi, Rwanda), sans oublier le Togo et le Cameroun. Cette réflexion fait apparaître en toile l'implication et surtout la fabrication des institutions du Cameroun par une puissance hégémonique européenne.

Nous nous sommes appuyés sur l'institutionnalisme historique qui nous a permis d'établir les liens et lieux de la construction histoire dans le sens de la diachronie et de la synchronie. L'Allemagne arriva au Cameroun avant les autres puissances grâce à ses firmes commerciales déjà installées sur place. Aux termes du traité germano-douala du 12 juillet 1884. L'objet de notre réflexion vise à clarifier le projet conçu par l'Allemagne pour sa colonie et sa mise en œuvre à l'aide d'un cadre institutionnel adapté.

1. Un appareil administratif léger et centralisé

Le modèle administratif allemand au Cameroun correspondait à la philosophie de Bismarck qui souhaitait avoir dans les colonies des effectifs réduits mais efficaces.

1.1. Le maillage du territoire camerounais

L'administration coloniale allemande procéda à un découpage administratif qui assurait un maillage géopolitique du territoire. C'est ainsi que dix-neuf circonscriptions administratives virent le jour : Rio del Rey, Ossindingue, Johann Albrechtshöhe, Victoria, Buea, Douala, Bare, Yabassi, Édéa, Yaoundé, Kribi, Ebolowa, Lomié, Doumé, Dschang, Bamenda, Banyo, Adamaoua (Garoua) et Territoire allemand du lac Tchad (Ngongo, 1986 : 52-53). L'historien et juriste camerounais de regrettée mémoire Roger-Gabriel Nlep ajoute à cette liste deux postes avec Wum et Foumban (Nlep, 1974 : 52).

Cette administration était autoritaire, pour assurer l'efficacité de ses services et faire taire définitivement les velléités de résistance. La ville de Buea en était une illustration parfaite, avec la résistance qu'elle opposa à l'armée allemande jusqu'en 1894. Les Allemands en firent la capitale du Cameroun en 1901, avant de la remplacer en 1914 par Yaoundé.

1.2. Des gouverneurs soumis à Berlin.

Dès 1886, la constitution coloniale allemande précisait que les ordonnances signées par l'administration générale devaient, pour être promulguées, être soumises à l'approbation du chancelier (Ngongo, 1987 : 48). L'ordonnance du 10 septembre 1900 donna une large délégation de pouvoir au gouverneur allemand :

Julius von Soden (1885-1891) fut le premier gouverneur allemand au Cameroun. Une fois installé dans ses fonctions le 03 juillet 1895, il créa un conseil consultatif de trois membres et des tribunaux mixtes (*Schiedsgerichte*). On retient surtout de lui la création des jardins botaniques à Victoria où les Allemands commencèrent des recherches scientifiques destinées à des cultures commerciales. (Le Vine, 1964 : 97).

Eugen Von Zimmerer succéda à von Soden. Deux faits importants permettent aujourd'hui d'identifier sa gestion : les expéditions des explorateurs allemands Zintgraff et Curt von Morgen, qui soutinrent l'expansion commerciale et étendirent le contrôle administratif vers de nouvelles zones du pays : les abus commis par Kleist, qui assurait l'intérim en son absence : ils provoquèrent une révolte des soldats dahoméens en 1893 : « non seulement Kleist rétribuait insuffisamment et traitait mal ces groupes, mais encore il fit fouetter publiquement leurs femmes » (Le Vine, 1964 : 58). Ce dernier fut jugé et condamné par la cour spéciale disciplinaire de Potsdam.

Jesko Von Puttkamer, le troisième gouverneur allemand, favorisa une présence accrue des entreprises allemandes dans les régions. On notait ainsi par exemple la création de deux sociétés de commerce, la *Gesellschaft Süd-Kamerun* en 1898 et la *Gesellschaft Nordwest-Kamerun* en 1899. Son comportement fut très dur envers les populations autochtones : on lui reprochait par exemple les punitions corporelles, le refus d'améliorer les conditions de travail des indigènes et le fait qu'il avait laissé entretenir des filles autochtones comme semi-concubines dans les maisons européennes... (Le Vine, 1964 : 59). Il fut jugé et condamné par la Cour disciplinaire de Potsdam.

Theodor Seitz (1907- 1910) : il fut particulièrement apprécié des populations locales car « il s'intéressait au bien-être des populations comme aucun autre gouverneur ne l'avait fait ; champion d'une représentation accrue des autochtones dans les conseils locaux, de la suppression des travaux forcés, de la flagellation et de bien d'autres abus ».

Homme de dialogue, il a participé, après la résolution à l'amiable de l'incident d'Agadir, à l'accord final entre l'Allemagne et la France qui donnait à l'Allemagne un débouché sur le fleuve Congo et traçait la frontière méridionale du Cameroun de façon qu'elle circonscrive le Rio Muni espagnol. Les Allemands abandonnèrent une partie du Bec de Canard. La région acquise par les Allemands était désormais le « Neue Kamerun », la colonie atteignant désormais une superficie de 750.000 km² (T. Le Vine, 1964 : 62). Les forces alliées n'ont jamais digéré la perte de cette superficie, et à ce sujet, Almond affirmait la nécessité de « faire disparaître ce morcellement absurde » (Mveng, 1985 : 103).

Le Docteur Otto Gleim a eu un règne court et discret sans grande inspiration ni faits historiques importants pouvant faire de lui un gouverneur remarquable. Il se contenta d'expédier les affaires courantes mais il resta confronté aux multiples litiges fonciers.

Enfin, Karl Ebermeier, le gouverneur de la guerre contre les alliés : il a fait face à deux problèmes importants. Le premier est lié à l'expropriation des Sawa du plateau Joss, considéré par eux comme l'âme de leur histoire. Il allait s'ensuivre un bras de fer avec les populations locales marquées par le conflit entre Douala Manga Bell et l'administration coloniale allemande. Le deuxième problème est la première guerre mondiale.

1.3. La faiblesse relative des effectifs militaires

La conférence de Berlin ébaucha un ensemble de règles devant conditionner les nouvelles occupations territoriales afin d'éviter les conflits entre les puissances hégémoniques européennes. Elle édicta une nouvelle philosophie, celle de l'hinterland, où chaque puissance coloniale devait occuper le territoire pas seulement à l'entrée, mais en

allant toujours plus loin pour ne s'arrêter qu'une fois qu'on avait rencontré une autre puissance occupante.

Les autorités coloniales allemandes décidèrent de la création d'une force de police (*Polizeitruppe*) composée essentiellement de Haoussa et de Dahoméens. Cette force de police ne donna pas les résultats escomptés. Dans une seconde tentative, les autorités allemandes, à travers la loi du 9 juin 1895, créèrent une force de défense (*Schutztruppe*) installée de manière permanente et prête à intervenir. Elles avaient très bien saisi l'importance du problème, car « qui occupe le Cameroun domine l'Afrique Centrale » (Essomba, 2012 : 8). Après cette réorganisation, les forces allemandes étaient de 1200 policiers sous le commandement de trente Allemands et 1550 militaires encadrés par 155 officiers. Ces effectifs étaient complétés par le personnel civil en cas d'absence, de résistance ou de menace de révolte (Nga Efouba, 2006 : 33).

Les résistances intérieures à l'occupation allemande ont fait dévier de cette intention initiale. Les armements furent augmentés pour mener plusieurs expéditions militaires à l'instar de celle menée contre les Bangwa de 1899 à 1901, afin de construire sur leur territoire un poste fortifié. Elle mobilisa deux compagnies (Coquery Vidrovitch, 1999 : 170).

Tableau 1: Composition de l'expédition contre les Bangwa (1901)

Lieutenant chef Von Madat	(03 officiers)
Lieutenant Von Klun Lowstrom	(150 Hommes)
Lieutenant chef Steber	(03 officiers)
Lieutenant Graf	(150 Hommes)

Source: ANY-TA 7/3 486-868, recensement militaire et autres concernant les Allemands au Cameroun.

Les matériels et équipements comportaient une arme à tir rapide et un montage d'artillerie. Ils furent acheminés à l'aide de sept montures et 150 porteurs.

À la veille de la première guerre mondiale, le dispositif militaire de l'Allemagne se présentait au Cameroun de la manière suivante :

3 200 hommes (1 650 de la troupe et 1 550 de la police) sous la coordination de 200 Européens. Pendant la guerre, il fut porté à 4 000 hommes sous le commandement de 200 Européens. Au total, 12 compagnies réparties en fonction des circonscriptions administratives avec 60 mitrailleuses, 3 861 carabines, 22 500 000 cartouches, 2 920 fusils et 500 000 cartouches de réserve.¹

Ce dispositif stratégique et sécuritaire était insuffisant. On signale à travers plusieurs sources et de façon élogieuse la belle résistance des soldats allemands dans le poste fortifié de Mora. À ce sujet Imbert précisait que :

Von Raben, avec une poignée d'hommes intrépides résista pendant dix-huit mois et ne se rendit que lorsque les assaillants lui apprirent que la totalité du Cameroun était abandonnée par les Allemands. Selon le général Aymerich, il avait mérité les honneurs de la guerre qui lui furent d'ailleurs accordés sans aucune hésitation. (Imbert, Paris, 1973 : 35).

1.4. Le contrôle sur les chefferies

Pour les autorités allemandes au Cameroun, il n'était pas question de supprimer la chefferie traditionnelle mais de ne lui laisser qu'un rôle symbolique, voire à certains moments, honorifique. À ce sujet, Ela écrit que

les descendants des rois Akwa et Bell qui signèrent les traités avec les Allemands vivent à Douala et jouissent des honneurs traditionnels accordés au prince, cependant ils n'en ont que des pouvoirs strictement symboliques (Ela, 1998 : 83).

Le chef devint un serviteur fidèle, soumis et dévoué au nouveau maître ; il était en quelque sorte un mal nécessaire, dont on ne pouvait se passer. Cité par l'historien Comte, un administrateur colonial déclarait :

Néanmoins, nous ne pouvons admettre la suppression des chefferies ; le fait de passer sommairement l'éponge sur les fautes qui avilissent nos chefs ne signifie pas que leur présence sera inutile dans cet État naissant car ils restent de véritables intermédiaires entre les paysans et l'administration, ils sont aussi les vrais garants de la tradition (Comte, 1988 : 197).

¹ ANY-TA 7/3 4867-868, recensement militaire et autres affaires concernant les Allemands au Cameroun.

Les chefs avaient l'obligation de se soumettre aux exigences de l'administration coloniale allemande.

La relation entre les Allemands et les chefs traditionnels peut être appréhendée sous une forme de paternalisme :

- Rudolf Douala Manga Bell, fils aîné du roi Manga Ndoumbé, a eu l'opportunité de fréquenter le lycée d'Ulm en Allemagne, puis l'Université de Bonn. Après la mort de son père il devint chef supérieur des Sawa, chef spirituel du Ngondo (association traditionnelle du peuple Sawa), il travailla comme fonctionnaire dans l'administration coloniale allemande avec un salaire qui culminait à 3000 mark (Nga. Efouba, 2019 : 34).

- Martin Paul Samba, rencontra en 1889 à Kribi, de manière fortuite, l'explorateur Curt von Morgen, qui l'emmena avec lui. Le jeune Samba alla étudier dans une école allemande à Buea pendant trois ans. Puis il fit des études d'officier de l'armée impériale en Allemagne dans la prestigieuse Académie militaire de Hambourg où il obtint le grade de lieutenant. Après ses études, le capitaine Samba revint au Cameroun en homme accompli pour servir l'administration coloniale allemande, il était notable et leader de sa communauté.

- Charles Atangana Ntsama fut confié très tôt au Major Hans Dominik par son oncle Atangana Essomba ; le jeune Atangana servit dans l'administration coloniale allemande comme agent ou fonctionnaire. En 1911, M. Kirschhof l'emmena en Allemagne pour se frotter à la civilisation occidentale moderne, et à son retour d'Allemagne, il fut fait chef supérieur des Ewondo et Bené.

Ces trois fils du Cameroun ont des traits communs car tous ont été formés en Allemagne et ont travaillé dans l'administration coloniale allemande. Ils avaient été choisis pour transmettre les valeurs de l'Allemagne au sein des élites autochtones. Certains, comme Charles Atangana ou Ibrahim Njoya, roi des Bamoun, ont coopéré sans réserve avec l'autorité allemande ; d'autres sont entrés en conflit avec elle et au début de la première guerre mondiale, se sont vu appliquer une rigueur froide.

2. L'effort de mise en valeur du Cameroun

2.1. Répondre aux besoins de l'économie allemande.

Cette intervention économique apparaissait comme une nécessité sans laquelle toute action s'avérait inutile ou secondaire et c'est peut-être pour cela que l'historienne Coquery-Vidrovitch écrit :

L'intervention politique ne fut pas, au départ, aussi claire, c'est la pénétration commerciale et religieuse qui multiplia les occasions et les heurts... Le processus est inséparable du phénomène économique dominant, l'essor du commerce des armes à feu qui allait non seulement faciliter la pénétration coloniale mais aussi modifier les rapports de force à l'intérieur du continent (Coquery-Vidrovitch, 1999 : 164).

L'industrie allemande était en plein essor et pour cela elle avait besoin de matières premières. Elle était menacée par la crise économique (la grande dépression de 1873 à 1893) qui avait entraîné la fermeture de plusieurs entreprises et mis en évidence le problème du chômage. Les besoins économiques allaient définir les orientations de la politique allemande dans les colonies. Les commerçants de Hambourg, porte-flambeau de l'expansion coloniale de leur pays, exprimaient leurs revendications à travers la Société Coloniale Allemande.²

En 1902, le *Kolonial-Wirtschaftliches Komitee* voit le jour (Etoga, 1971 : 181). Il était chargé d'analyser et d'étudier les problèmes économiques des colonies allemandes et apparaissait comme un véritable organisme de réflexion, notamment sur les questions agricoles. La politique économique allemande au Cameroun était articulée autour

² « Tous les grands peuples de la race blanche pratiquent l'impérialisme avec entrain. Tandis que leurs soldats combattent pour annexer des territoires, leurs écrivains nationaux proclament que cette expansion est fatale et que la colonisation est une nécessité. Bien plus, ils assurent que c'est aussi un droit et un devoir, notre haute culture occidentale nous imposerait l'obligation de prendre en mains les destinées des peuples qui ne sont pas civilisés, le sont peu ou qui le sont autrement que nous. il incomberait aux blancs d'être les guides et les tuteurs des races inférieures et de contribuer à leur développement intellectuel, matériel et moral. » (Merle, Paris, 1950 : 130-131).

de deux concepts essentiels : les grandes concessions et les grandes plantations. L'historien Etoga Eily écrit :

En dehors de ces objectifs d'ordre stratégique, la mission assignée aux sociétés bénéficiaires du régime des grandes concessions peut se ramener à quatre points : exploration des terres concédées, amélioration des conditions de transport à l'intérieur du pays, construction des routes et des ponts, mise en valeur des régions obtenues en concession (Etoga, 1971 :181).

La politique coloniale allemande avait pour ambition de contribuer à la croissance des entreprises dont le ravitaillement en produits tropicaux (comme le caoutchouc, le coton ou le bois) devait être assuré. Cette politique de l'Allemagne correspondait à l'impérialisme selon la définition donnée par l'économiste autrichien Joseph Aloys Schumpeter : « L'impérialisme est la conduite expansionniste d'un État au-delà de ses limites territoriales » (Braillard et De Senarclens, 1980 : 7).

Le gouvernement allemand publia un important texte le 15 juin 1896 régissant la législation foncière:

Article 1 : Les terres inoccupées appartiennent à la couronne.

Article 2 : Elles ne peuvent être gérées que par le gouvernement allemand.

Article 3 : Seul ce dernier peut les céder en propriété ou en bail.

Article 4 : Sur décision du chancelier, le gouverneur peut autoriser certaines personnes physiques ou morales à occuper les terres vacantes dans les régions où les commissions foncières instituées par la même ordonnance souveraine n'ont pas encore opéré (Etoga, 1971 : 182).

2.2. Les instruments de la politique économique allemande au Cameroun

L'effort de mise en valeur reposa sur un effort de recherche tant dans le domaine de la botanique que de celui de la prospection minière. Le géographe allemand Max Moisel dressa une carte définitive du Cameroun en 1913.

Le principe qui régissait le régime des grandes concessions était l'autonomie reconnue à des entreprises.

Le barème imposé était le suivant : 5% du bénéfice devait servir à constituer le fonds de réserve, jusqu'à l'amortissement de 25% du capital primitif de la société. Sur le solde, 5% était destiné à payer les dividendes aux actionnaires, 10% revenait au fisc du Cameroun... (Etoga, 1971 : 182). On avait, par exemple, la *Gesellschaft Süd-Kamerun* qui s'étendait sur une surface d'environ 7 200 000 hectares et était soutenue par le gouvernement allemand ; c'était une structure exemplaire qui faisait la fierté de l'administration coloniale allemande au Cameroun. L'administration allemande créa une nouvelle entreprise : il s'agissait de la *Gesellschaft North-West-Kamerun*, qui disposait d'une superficie de 4 450 000 hectares. Elle apparaissait comme un examen de rattrapage pour corriger les erreurs du passé. Elle se donnait pour objectifs l'accroissement de la production du caoutchouc et l'amélioration de sa qualité. La production du cacao allait suivre le même processus. Des mesures furent prises pour éliminer la concurrence entre firmes et entretenir le monopole. Les non Allemands furent écartés de l'équipe dirigeante. Cette structure allait connaître à son tour un échec. Cela poussa l'administration coloniale allemande à reprendre toute sa souveraineté et à passer au régime des grandes plantations (Nga Efouba : 50).

À la question de savoir si un système conçu pour répondre aux besoins de la métropole et des colons a pu, malgré tout, être utile au développement du Cameroun post-colonial. Nous pouvons au moins donner quelques éléments de réponse. L'effort d'acclimatation de productions agricoles exportables a doté le Cameroun d'une capacité d'exportation. La diversité de ces productions (banane, cacao, huile de palme, café, caoutchouc, bois tropicaux) a permis au Cameroun d'échapper aux risques inhérents à une trop forte dépendance à l'égard d'un seul produit. En matière de santé publique, l'effort de l'Allemagne a été très tôt de grande ampleur, car il ne s'est pas limité aux quelques villes où étaient implantés les Européens, et a intéressé les zones forestières du sud et de l'est. Dans le domaine des communications terrestres, l'amorce d'un réseau routier et ferroviaire

a fait de Douala un grand pôle de développement. Dans le domaine de la scolarisation, les églises se sont largement substituées à l'administration pour stimuler l'ouverture aux savoirs occidentaux.

Les diverses réalisations de l'Allemagne au cours des trois décennies de sa présence ont marqué les esprits jusqu'à créer des liens.

Références bibliographiques

ANY-TA 7/3 4867-868, Recensement militaire et autres affaires concernant les Allemands au Cameroun.

BRAILLARD, Philippe et SENARCLENS, Pierre de, *L'impérialisme*, Paris, PUF, 1980.

COMTE, Gilbert., *L'Empire triomphant 1871- 1936, l'Afrique occidentale et équatoriale*, Paris, Denoël, 1988.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *L'Afrique et les Africains au XIXème siècle, mutations, révolutions, crises*, Paris, A. Colin, 1999.

EFOUBA NGA, Sosthène, *La crise de la chefferie traditionnelle au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, 2019.

EFOUBA NGA, Sosthène, « *La transition politico-administrative entre les puissances coloniales européennes au Cameroun (1914-1922)* », Mémoire de DEA en Science politique, Université de Yaoundé II SOA, 2005.

ETOGA, Florent Eily, *Sur les chemins du développement : essai sur les faits historiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, 1971.

ELA, Jean Marc, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire les défis du monde d'en-bas*, Paris, L'Harmattan, 1998.

ELA, Jean Marc, *Les cultures africaines dans le champ de la rationalité scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2007.

IMBERT, Jean, *Le Cameroun*, Paris, PUF ,1972.

MERLE, Marcel, *L'Afrique noire contemporaine*, Paris, A.Colin 1950.

MVENG, Engelbert, *Histoire du Cameroun*, CEPMAE, Yaoundé, 1969.

NGONGO, Louis Paul, *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun, 1884-1946*, Paris, Berger-Levrault, 1987.

NGWA, Edo Daniel, *L'apport du cacao dans le développement économique du Cameroun*, Mémoire de DIPESS II en économie, ENS, 1985.

NLEP, Roger Gabriel, « *Contribution à l'étude de la dynamique structurelle et normative en Afrique de l'administration publique camerounaise* », Thèse de Doctorat d'Etat en droit, Paris I, 1974.

RENOUVIN, Pierre et DUROSELLE, Jean Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964.

Webographie

[https:// www, Cairn info>load pdf. n°248,2012/4](https://www.cairn.info/load_pdf.n°248,2012/4). Article consulté le 25 Juillet 2021

A NOS LECTEURS

Éthiopiennes publie des études et articles originaux se rapportant à la littérature, de philosophie, de sociologie, d'anthropologie et d'art..

Les textes proposés sont soumis à l'appréciation du Comité de Rédaction qui se réserve la possibilité de solliciter, chaque fois que de besoin, l'avis d'un lecteur extérieur..

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais . Les auteurs doivent envoyer aussi une version électronique pour PC (Word)..

Le Comité de Rédaction se réserve la possibilité, sauf refus écrit de l'auteur, d'effectuer des corrections de forme, de décider du moment de la publication, d'éditer les articles soit dans les numéros ordinaires soit dans les numéros spéciaux en fonction de leur sujet..

Les auteurs sont priés de signaler la publication dans une autre revue d'articles déjà acceptés par *Éthiopiennes*. Toute publication postérieure à celle d'*Éthiopiennes* devra mentionner en référence le numéro concerné..

Chaque auteur reçoit 10 tirés à part et un exemplaire du numéro..

Achévé d'imprimer sur les presses de

 **VIRTUEL DESIGN** (+221) 77 645 94 46
Impression Numérique & Offset

2021



ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle
ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE
Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14
BP : 2035 Dakar
e-mail : senghorf@orange.sn
internet : <http://www.refer.sn/flss>
online : www.refer.sn/ethiopiennes

AUTEURS

Serigne Khalifa Ababacar WADE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – Cheikh Amadou Kabir MBAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – Clotaire Saah NENGOU et Olubunmi O. ASHAOLU (Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Nigeria) – Cheick SAKHO et Hamet Maïmouna DIOP (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – Guzine Gawdat OSMAN (Université du Caire, Égypte) – Yves Paterne Brice AKOA BASSONG (Université de Douala, Cameroun) – Ousseynou BA (Université Iba Der Thiam de Thiès, Sénégal) – Sosthene NGA EFOUBA (Université de Yaoundé II-SOA, Cameroun) – Seydou WAYALL (Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal) – Rolph Roderick KOUMBA et Ama Brigitte KOUAKOU (Université de Lille, France) – A. Raphaël NDIAYE (Fondation Léopold Sédar Senghor) – Mamadou Sadio DIALLO (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) Myriam-Odile BLIN – (Université de Rouen-Normandie, France) – Huguette Julie D.D – Mamadou BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal).

Sénégal	: le n°	4.000 F CFA
	Abonnement annuel	7.000 F CFA
Afrique	: le n°	5.000 F CFA
	Abonnement annuel	9.000 F CFA
Autres pays	: le n°	30€
	Abonnement annuel	70€
	Abonnement de soutien	100€

Frais de port en sus